

GRAND PRIX SENIORS DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS

Grand Saint-Emilionnais Golf Club - Du 19 au 20 Juillet 2025
golf@segolfclub.com - 05 57 40 88 64 - www.segolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 19 juillet 1975 et répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et **s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral »** ou étant licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront être titulaires **d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition**, enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve. Si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, il devra avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.**

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf et fournir une attestation d'index délivrée par une fédération reconnue.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront repartis en 2 séries : **1 Série Messieurs - 1 Série Dames**

Champ des joueurs : Le nombre maximum de joueurs autorisés est de 144 incluant 39 dames minimum et 14 wild cards maximum.

- **1 Série Messieurs** : maximum d'index \leq à 14.4 - **1 Série Dames** : maximum d'index \leq à 18.4

Champ des joueurs : 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au mérite amateur (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au mérite seniors (dames et messieurs) à la date de clôture des inscriptions ; Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Note 1 : La répartition des wilds cards est du ressort du club organisateur après accord de la Ligue.

Note 2 : L'ordre des mérites et l'index seront pris en compte à la date du 5 juillet 2025. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

La liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 9 juillet 2025 sur le site internet du golf.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club organisateur peut le compléter en ajoutant des joueurs qui se seront inscrits après le 12 juillet à minuit. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement, car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

La liste d'attente : En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Les départs : pour le 1^{er} tour, par blocs égaux conformément au cahier des charges des Grands Prix Seniors **Vademecum 2025**.

Pour le 2^e tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

Les départs seront publiés au plus tôt le 17 juillet et au plus tard le 18 juillet à 12h.

Marques de départs : les repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (Rouges) pour les Dames.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés devront partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – ENGAGEMENTS

Inscriptions **avant le samedi 5 juillet à minuit sur le site : HELLO ASSO « Grand Prix Seniors 2025 ».**

<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-du-grand-saint-emilionnais-golf-club/evenements/grand-prix-seniors-du-grand-saint-emilionnais-2025-1>

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le vendredi 18 juillet sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les droits d'engagements seront de 90€ pour les joueurs extérieurs et 45€ pour les membres

Tout joueur déclarant forfait après le 4 juillet à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV – REMISE DES PRIX

Les 2 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

V - COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.